



**GROUPE RDL**  
**QUÉBEC INC.**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

1305, boul. Lebourgneuf, bureau 401  
Québec (Québec) G2K 2E4  
Tél.: 418 622-6666 – Téléc.: 418 627-4193  
groupeidl.ca

## **PARTI NUL**

**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2017**

— Le bon côté  
des chiffres

Groupe RDL Québec inc. est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### Aux administrateurs de **PARTI NUL**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARTI NUL, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe RDL Québec inc. <sup>1</sup>  
Société de comptables professionnels agréés

Québec,  
le 24 avril 2018

---

<sup>1</sup> Paule Mc Nicoll, CPA auditrice, CA

Groupe RDL Québec inc. est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

## **PARTI NUL**

### **Résultats**

**Pour l'exercice clos le 31 décembre**

**2017**

**2016**

### **PRODUITS**

Allocation du DGE	16 771 \$	16 662 \$
Contributions	30	-
Revenu d'appariement	75	-
Remboursement des honoraires d'audit	675	561
	<u>17 551</u>	<u>17 223</u>

### **CHARGES**

Communications	408	489
Fournitures de bureau	-	228
Intérêts et frais bancaires	77	77
Publicité et promotion	-	345
Services professionnels	2 626	2 086
	<u>3 111</u>	<u>3 225</u>

**EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES**

**14 440 \$**

**13 998 \$**

**PARTI NUL**

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2017	2016
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>46 162 \$</b>	<b>32 164 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	<u>14 440</u>	<u>13 998</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>60 602 \$</b>	<b>46 162 \$</b>

**PARTI NUL**

Bilan

Au 31 décembre

2017

2016

**ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie

60 617 \$

45 501 \$

Clients

1 336

661

61 953 \$

46 162 \$

**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Fournisseurs

1 351 \$

- \$

**ACTIF NET****ACTIF NET NON AFFECTÉ**

60 602

46 162

61 953 \$

46 162 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

## **PARTI NUL**

### **Flux de trésorerie**

**Pour l'exercice clos le 31 décembre**

**2017**

**2016**

### **ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

**Excédent des produits sur les charges** **14 440 \$** **13 998 \$**

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Clients **(675)** **(158)**

Fournisseurs **1 351** **(4 075)**

**676** **(4 233)**

### **AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE**

**15 116** **9 765**

### **TRÉSORERIE AU DÉBUT**

**45 501** **35 736**

### **TRÉSORERIE À LA FIN**

**60 617 \$** **45 501 \$**

## **PARTI NUL**

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

---

### **1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Le Parti Nul est un parti politique autorisé le 9 avril 2009 par le Directeur général des élections du Québec en vertu du titre III de la Loi électorale du Québec.

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Référentiel comptable**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et des clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

#### **Constatation des produits**

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésions et d'allocation sont comptabilisés sur une base d'exercice.

### **3. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

100 % du chiffre d'affaires de l'entité est conclu avec le Directeur Général des Élections (100 % en 2017).

## **PARTI NUL**

---

### **Annexe 1 - Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies**

Caisse d'Économie Solidaire Desjardins  
155, boulevard Charest Est, bureau 500  
Québec (Québec) G1K 3G6

Numéro de compte :

Parti Nul

**CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT**  
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1  
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section C Art 82.82.1	16 771,08	-			16 771,08	95,6%
Revenus d'appariement		Art 82.2	75,00	-			75,00
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV Chap II Art 112	675,48				675,48	3,8%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-			-	0,0%
<b>Total du financement du DGE</b>		17 521,56	-			17 521,56	99,8%
Revenus autonomes	Tableau I	30,00				30,00	0,2%
Transferts des entités autorisées							
<b>Total du financement du parti et des instances</b>		17 551,56				17 551,56	100%
<b>Financement total</b>		17 551,56					

UTILISATION DU FINANCEMENT							
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$		
Administration courante	Tableau II	3 111,59				3 111,59	17,7%
Communication et diffusion d'un programme politique							0,0%
Coordination de l'action politique							0,0%
Transferts aux entités autorisées							
Dépenses ayant trait aux élections							0,0%
Autres dépenses							0,0%
<b>Total des dépenses du parti et des instances</b>		3 111,59				3 111,59	17,7%
<b>Dépenses totales</b>		3 111,59					
<b>Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses</b>		14 439,97				14 439,97	
Annuelles : 14 439,97 \$ Électorales : - \$							
<b>Variation du financement par les postes du bilan</b>							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	15 115,45				15 115,45 \$	86,1%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie		(675,48)				(675,48) \$	-3,8%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme						\$	0,0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme						\$	0,0%
<b>Financement total utilisé</b>		17 551,56				17 551,56 \$	100%

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

30 avril 2018  
Date

Signature du représentant officiel

Parti Nut

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
<b>REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	-	-	-	Ligne 5
<i>Moins, remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
<b>Total du remboursement des dépenses électorales</b>				
<b>REVENUS AUTONOMES</b>				
<i>Contributions</i>	30 00	-	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	-	-	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVO</i>	-	-	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
<b>Total des revenus autonomes</b>	30 00	-	-	
<b>TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES</b>				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-	-	
<b>Total des transferts des instances au parti</b>				
<i>Du parti aux instances</i>			-	Ligne 6
<i>Entre instances</i>			-	Ligne 7
<b>Total des transferts</b>				

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-	-	
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-	
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-	-	-	
<i>Charges sociales</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>				
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>				
<i>Vérification (audit)</i>	2 625,96	2 085,51	-	
<i>Juridiques</i>	-	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	2 625,96	2 085,51		
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	-	-	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-	-	
<i>Entretien et réparations</i>	-	-	-	
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-	-	
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locatives</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>				
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	408,23	488,61	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	-	573,11	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-	-	
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	-	-	
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	408,23	1 061,72		
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	77,40	77,40	-	Ligne 33
<b>Total partiel</b>	77,40	77,40		
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 34 à 41
<b>Total administration courante</b>	3 111,59	3 224,63		

Parti Nul  
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
<b>COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE</b>				
Rémunération salaires honoraires et charges sociales	-	-	-	
Publicité	-	-	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	-	-	-	
Relations publiques	-	-	-	
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	
Amortissement logiciels et sites Web	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total communications et diffusion d'un programme politique</b>	-	-	-	
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>				
Rémunération salaires honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation réunions statutaires congrès comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total partiei</b>	-	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-	-	
<b>Moins</b> Remboursement des dépenses de campagne (article 88.9 <sup>o</sup> )	-	-	-	
<b>Total partiei</b>	-	-	-	
<b>Total coordination de l'action politique</b>	-	-	-	
<b>TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES</b>				
Des instances au parti	-	-	-	Ligne 22
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
<b>Total des transferts du parti aux instances</b>	-	-	-	
Entre instances	-	-	-	Ligne 23
<b>Total des transferts aux entités autorisées</b>	-	-	-	
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>				
Transferts aux agents officiels	-	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
<b>Moins</b> Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-	-	
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total des dépenses ayant trait aux élections</b>	-	-	-	
<b>AUTRES DÉPENSES</b>				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons cadeaux soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total autres dépenses</b>	-	-	-	
<b>Total des dépenses du parti et des instances</b>	3 111,59	3 224,63	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	60 611,93	45 496,48	-
Petite caisse	-	-	-
Placements encaissables sur demande	-	-	-
Marge(s) de crédit bancaire	-	-	-
<b>Total de la trésorerie</b>	60 611,93	45 496,48	-
<b>Variation de la trésorerie</b>	-	15 115,45	-

## Signature et déclaration du représentant officiel

Je, Cindy Prénom Rousseau Nom,

représentant officiel du parti politique autorisé Parti Nul Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du Directeur général des élections du Québec ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants, aux dépenses électorales et à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88(1) au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

 Signature du représentant officiel

le 30 avril 2018

Date

## Signature et déclaration du chef de parti

Je, Renaud Blais,  
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Parti nul,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

[Signature] le 30 avril 2018  
Signature du chef du parti Date